

Etaient présents : Mme **Le Costaouëc**, Directrice et présidente du conseil

Mmes **Brasseur, Briand, Chognot, Franciscovich, Garcia, Lebas, Pelleray, Tronel, Ziolo**, enseignantes

Mmes **Bénard, Michallet**, professeurs des écoles stagiaires

Mme **Boulai**, enseignante spécialisée à dominante pédagogique du RASED

Mme **Louchart**, maire adjoint chargée des affaires scolaires

Mmes **Dupont, Poezevara, Uguen** ; M. **Dimini**, (délégués des parents d'élèves GP); Mmes **Chagnault, Bolla, Quéré** ; M. **Friederici** (délégués des parents d'élèves F.C.P.E) ; Mme **Cordier** (déléguée des parents d'élèves P.E.E.P)

Etaient excusés :

M. **Mourgues**, Inspecteur de l'Education Nationale

Mme **Aubert** enseignante stagiaire

Mme **Träsch** psychologue scolaire

Mme **Dudrat** enseignante rééducatrice

Mme **Araujo, Da costa, Renaud**, déléguée des parents d'élèves

Mme **Drouineau** DDEN (Déléguée Départementale de l'Education Nationale)

Préambule : Aucune question pédagogique ne sera traitée en conseil d'école ainsi que les questions s'adressant à la mairie et ne relevant pas de l'école.

I. Rentrée 2014 :

CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
35	52	44	53	54	
Cycle 2 : 87		Cycle 3 : 151			Total : 238 sur 10 classes

Madame Briand assure la décharge de direction de Madame Le Costaouëc.

Madame Peigné est Assistante de vie scolaire (AVS) et intervient auprès de 2 enfants. Son poste dépend du nombre d'heures d'accompagnement auprès des enfants décidé par la MDPH.

Les effectifs de rentrée étaient très proches de la fermeture de classe mais l'arrivée des nouveaux élèves liée à la construction du nouveau lotissement amène une hausse permettant de conserver les 10 classes. A ce jour sont arrivés 4 élèves et 4 sont attendus ce mois-ci.

Toute l'équipe pédagogique ainsi que le RASED remercient chaleureusement M.Mourgues, Inspecteur de la circonscription de Chevreuse et le CAAEE pour leur aide et leur présence la semaine de la rentrée.

II. RASED :

Trois personnes du RASED travaillent dans l'école: Mme TRÄSCH, psychologue scolaire, Mme BOULAI maître E pour les aides spécialisées à dominante pédagogique et Mme DUDRAT maître G pour les aides à dominante rééducative. Elles sont titulaires de leur poste. Mme FUCH Camille assiste la psychologue pour quelques mois en tant que stagiaire. Monsieur Pontoire, maître G a été rattaché à l'école cette année mais travaille sur la commune de Coignières.

Le RASED intervient de la petite section au CM2, sur les communes du Perray, Les Essarts le Roi et Levis St Nom. Les aides viennent en appui et en accompagnement de l'action des enseignants des classes. Elles sont apportées en termes de prévention (pour éviter l'apparition ou l'installation de difficultés) ou de remédiation. Ces dernières sont apportées en fonction des demandes formulées par les enseignantes ou les familles et toujours avec l'accord des parents. Elles se déroulent sur le temps scolaire et essentiellement auprès des GS CP Ce1. Les enseignantes spécialisées interviennent généralement de façon hebdomadaire. Chaque séance dure 45 minutes.

Mme Boulai aide l'enfant à mieux utiliser ses savoirs et ses savoirs-faire, à améliorer ses capacités et dépasser ses difficultés. Mme Dudrat aide l'enfant à prendre ou retrouver confiance en lui et développer

son désir d'apprendre. Mme Träsch est chargée de l'observation, de l'examen psychologique et du suivi de l'élève en difficulté en liaison étroite avec sa famille. Elle intervient également dans le suivi des élèves en situation de handicap et pour les orientations scolaires.

Madame Träsch tient une permanence téléphonique tous les lundis matin au 01 30 46 33 30. Il y a également un répondeur et une adresse mail pour joindre l'équipe: rasedleperray@gmail.com. Ces coordonnées sont affichées dans le panneau devant l'école et sont disponibles sur une plaquette délivrée à la demande.

Pour la troisième année, Madame Boulai a mis en œuvre avec les enseignantes de ce2 un projet de prévention « FLUENCE ». Elle teste les enfants en lecture en fin de cycle 2 pour les répartir en 4 groupes à la rentrée de septembre. Les élèves travaillent alors leur capacité à lire un maximum de mots correctement en une minute. Cet entraînement leur permet d'améliorer leur lecture orale et leur compréhension. Madame Boulai travaille sur 2 séances de 30 minutes par semaine jusqu'aux vacances de Toussaint. Un graphique permet à l'enfant de voir sa progression et l'aide, de ce fait, à développer sa confiance en lui.

Mme Boulai évoque le budget RASED. Celui-ci dépend de la commune. Il y a trois petits budgets sur 3 communes donc tout le matériel est mutualisé pour pouvoir acheter les protocoles et les tests qui coûtent extrêmement chers. Les membres du RASED demandent une revalorisation du budget pour le renouvellement obligatoire d'un test psychologique (1500€).

III. Règlement intérieur :

Le règlement intérieur est modifié afin d'intégrer les nouveaux horaires et d'apporter des précisions sur la tenue vestimentaire acceptée. Vote : pour à l'unanimité

IV. Exercices de sécurité :

3 exercices d'évacuation ont lieu dans l'année, un par trimestre ainsi qu'un exercice de mise en sécurité (confinement). Les dates ne sont pas déterminées à ce jour.

V. Projet d'école avenant 2014-2015:

Le projet d'école, pour sa quatrième année, se développera autour des 3 axes suivants :

- Améliorer la syntaxe orale et écrite.
Théâtre : lecture et étude de pièces et de saynètes
- Développer la culture humaniste et littéraire.
Organiser des visites d'exposition
Échanges avec la bibliothèque du Perray.
Sorties au théâtre
- Apprendre le métier d'élève.
Poursuivre les rencontres U.S.E.P.
Développer la notion de métier d'élève.
L'alimentation et son équilibre
Le gaspillage alimentaire. (Pour cette action, les délégués de la FCPE proposent leur aide. Mme la directrice répond que si l'intervention des parents est nécessaire, elle reprendra contact avec eux.)

L'avenant au projet d'école obtient l'approbation du conseil d'école à l'unanimité.

VI. A.P.C. :

Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) sont une des actions de tous les projets d'école. Elles s'organisent en 3 séances de 40 minutes maximum par semaine sur le temps de midi, par groupe de 2 ou 3 élèves et maximum 6, pour un total de 36h face aux enfants. Les enseignants consacrent les 24h restantes à la concertation et à la préparation de ces séances.

L'APC permet à certains enfants de pallier une lacune en français ou en mathématiques et de gérer des actions liées au projet d'école.

L'équipe enseignante rappelle qu'elle reçoit les familles des enfants en difficulté régulièrement et pas pour l'APC en particulier ; un accord préalable est demandé en début d'année. Il n'est pas non plus nécessaire de rencontrer systématiquement les familles des enfants pris occasionnellement en APC pour une difficulté passagère. Une fiche de suivi est transmise à la famille quand c'est nécessaire.

Les enfants bénéficiant de l'APC se retrouvant en petits groupes, il devient plus facile pour eux de faire face à leur difficulté et pour l'enseignant de travailler en situation duelle afin d'améliorer les acquis. Parfois l'enfant en situation de réussite en APC n'arrive pas à transférer son acquis dans le groupe classe. Le travail en APC peut être très efficace pour l'apprentissage de méthodes ou de techniques mais s'il n'y a pas d'apprentissage des leçons en parallèle, les bienfaits disparaissent.

VII. Projets de classes :

Toutes les classes sont affiliées à l'USEP.

Toutes les classes de cycle 3 iront à l'exposition Niki de Saint Phalle au Grand Palais. Il n'a pas été possible de réserver la visite pour les cycles 2 car la visite n'était pas adaptée.

L'école ne participera pas au Téléthon cette année.

La kermesse est prévue le 5 juin 2015.

- CP :** chorale - potager (budget de 300€ pour le cycle gagnés l'an passé)
Visite du musée du jouet en décembre
Visite d'une ferme au printemps
- CE1 :** chorale – potager (budget de 300€ pour le cycle gagnés l'an passé)
Au cours de ce projet, un cognassier et un pommier ont été plantés et un hôtel à insectes installé.
Echanges avec la bibliothèque du Perray
Correspondance des CE1a avec une classe de St Rémy les Chevreuses
Visite animation danse « la pavane » au château de Rambouillet
- CE2 :** journée à Auneau sur le thème de la préhistoire et atelier taille du silex
Ecole et cinéma
Permis piéton au printemps
- CM1 :** Sécurité routière : le vélo
Visite de la ville de Dourdan suivie d'un atelier sur les blasons au château
- CM2 :** en novembre visite de l'exposition sur la première guerre mondiale à Dourdan.
Apprentissage de l'évacuation des bus avec la société Véolia
Apprentissage des premiers secours avec la croix rouge
Certains élèves des 2 CM2 ont participé au défilé du 11 novembre et ont été chaleureusement félicités par Mme Louchart.

VIII. Classe de découverte :

La classe de découverte aura lieu en mai ou juin 2015 dans les Alpes avec les 2 classes de CM2. Outre les randonnées découvertes en montagne, chaque élève devrait bénéficier de 2 séances d'escalade, d'1 de spéléologie et une initiation à la géologie.

Nous ne savons pas encore où nous partons car les appels d'offres ne seront ouverts que dans les semaines à venir.

Il est rappelé qu'au-delà de 3 refus par classe de la part des parents, la classe ne peut pas partir. Aucun enfant n'est privé de la classe transplantée pour des raisons financières. Il y a des aides du CCAS et des arrangements possibles. Les enfants qui ne partent pas sont accueillis en classe de CM1. Les enseignantes peuvent également refuser d'emmener un enfant pour des raisons de comportement.

IX. Enseignements particuliers :

- Evaluations CE1 - CM2

A ce jour, nous ne savons pas si les évaluations seront reconduites.

- Anglais

Toutes les classes de cycle 3 reçoivent un enseignement en anglais. Cet enseignement au cycle 2 ne

peut se faire que si les 2 écoles du Perray peuvent le mettre en place. Les moyens en personnes habilitées ne permettent pas d'envisager un enseignement au cycle 2 cette année.

Madame Garcia intervient en CM2a, Madame Brasseur dans sa classe et celle de Mme Le Costaouëc, Mlle Lebas dans sa classe et Madame Bénard dans sa classe et celle de Mme Pelleray.

Les retours des professeurs de collège sont très positifs.

- Informatique

Les classes de cycle 3 reçoivent un enseignement de l'informatique en fonction de ce que leur enseignante peut mettre en œuvre. Tous les enfants de CM2 quittent l'école en possession du B2I.

X. Piscine :

Réponse à la question du GP sur l'organisation dans les vestiaires:

Une enseignante est présente dans chaque vestiaire (filles/garçons). Les enfants sont aidés quand c'est nécessaire (bonnet de bain, bouchons, chaussons). A la sortie, il est vérifié que les enfants sont bien couverts (prévoir bonnet ou capuche).

Les enfants portent des bonnets de bain (privilégier les bonnets en silicone) et ne devraient pas avoir les cheveux mouillés. Souvent ils enlèvent le bonnet en passant sous la douche à la sortie du bassin. Nous n'avons pas le temps de sécher les cheveux. Il est demandé que les filles attachent leurs cheveux longs.

Sur décision des maîtres nageurs de la piscine, il n'y aura pas de portes ouvertes cette année.

XI. T.N.I :

Quatre tableaux numériques sont installés dans les classes de CM1(en cours) et CM2 ainsi qu'un tableau mobile pour les autres classes de l'école. 15 tablettes sont déjà utilisées en CM2a et 15 autres arriveront pour le deuxième CM2 dans les semaines à venir. Celles-ci restent à l'école. Les enfants signent un protocole d'utilisation des tablettes. L'école possède également un filtre internet (en cours de remplacement).

Les enseignantes préparent leurs séances de classe sur un logiciel gratuit et utilisent des livres en version numérique ainsi que documents numériques interactifs sur CD.

XII. Liaisons :

- GS / CP :

Les GS et les CP participeront à des rencontres sportives communes. Les GS viendront visiter l'école en juillet.

- CM2 / 6^{ème} :

Les enseignants ne se sont pas concertés à ce jour. Un premier conseil école-collège a eu lieu le jeudi 13 novembre. Les échanges entre le collège et les CM2 ne sont donc pas encore mis en place pour le moment mais les élèves visiteront le collège au 3^{ème} trimestre.

XIII. Recrutement EVS :

Madame Le Costaouëc n'a pas renouvelé le contrat de Madame Aurélie RAYER. A ce jour, elle ne connaît pas les modalités d'un nouveau recrutement.

XIV. Etude :

Les délégués de parents d'élèves demandent si toutes les demandes d'inscription à l'étude ont été satisfaites. Madame Louchart explique qu'à ce jour il y a 72 enfants sur 4 études ouvertes et 17 enfants sur liste d'attente. Il est très difficile de recruter pour ouvrir une 5^{ème} étude.

XV. T.A.P et rythmes scolaires:

Madame Le Costaouëc rappelle qu'une réunion a eu lieu en mairie le 13 octobre où toutes ces questions ont déjà été débattues. Un compte-rendu a même été envoyé et se trouve en ligne sur le site de la mairie. Il n'est pas

possible de refaire une 2^{ème} fois cette réunion. Il y a trop de points à traiter. Malgré cette remarque, une discussion s'engage.

Avis des enfants du CM2b : Ils adorent le lundi mais pas le jeudi. Ils ont la sensation de passer moins de temps à l'école et d'apprendre moins. Impression également de ne pas avoir assez de temps.

Questions du groupement de parents :

Sur la fatigue des enfants : Pas plus de fatigue remarquée pour le moment mais la relâche du mardi soir pour le travail scolaire manque à tous (enfants, parents, enseignantes).

Le ressenti des enseignantes : mercredi matin efficace. Souci de la reprise du jeudi chez les cycles 3. Bonne adaptation au cycle 2.

Activités proposées et ajustements en 2^{ème} période : les activités plaisent beaucoup aux enfants.

Questions FCPE :

Modalités de liaison : Nous informons des absents chaque jour de TAP sur une liste. Nous donnons aux enfants les feuilles d'inscription aux activités. La communication est verbale.

Organisation TAP/ALSH/ECOLE : les enfants sont récupérées à 15h à la sortie de chaque classe le lundi et dans chaque cour le jeudi à 15h par les enseignantes. Le nouveau bâtiment de l'ALSH est utilisé pour les TAP quand c'est nécessaire.

Différence entre les actions proposées dans les 2 écoles : aucune différence sur l'année.

XVI. Bilan des demandes de travaux :

Toute l'équipe pédagogique remercie la municipalité pour les travaux et les investissements réalisés.

Les travaux et investissements réalisés par la mairie :

- Un bureau et un caisson dans la classe de Madame Ziolo
- Les classes de CM1 ont été équipées de tableaux numériques par la Communauté de communes des étangs.
- Passage de câbles chez Mme Brasseur et installation d'un vidéo projecteur personnel.
 - peinture de la bibliothèque cet été
 - achat d'un boosteur : lecteur de CD, USB avec micro.

Les travaux demandés au budget 2014 :

- Réparation de la porte du hall qui est très difficile à ouvrir et à verrouiller/ changement de la porte et des dernières huisseries en bois d'ici la fin de l'année (budget 2014)
- peinture classes de madame Chognot et de madame Michallet(1 par an)
- **fissures dans le mur intérieur** dans les toilettes adultes : pas de danger, juste esthétique donc reste en attente
- surélever l'éclairage du tableau classe de Madame Michallet
- Insonorisation de la porte de jonction entre le bureau et la classe de madame Le Costaouëc : on entend tout ce qui se dit comme si la porte était ouverte.
- Fixer les mosaïques du Téléthron dans le hall
- Infiltrations d'eau classe de madame Bénard CM1a (coin droit de la fenêtre)
- Infiltrations d'eau classe de madame Lebas (derrière le bureau)

Investissements demandés :

- 1 armoire (466,92 €), des étagères et un meuble bas (309,06 €) classe de madame Michallet
- panneaux en liège épais dans la salle des maîtres pour affichage et dans le reste des couloirs de l'école
- mobilier salle des maîtres: étagères fixées par crémaillère sur toute la hauteur des murs

- Une chaise de bureau CM1a (157,26)
- Un store sur la porte extérieur du CE1b (Madame Ziolo)
- Réaménagement du mobilier du bureau de direction (344,96 + 363,42)
- 1 armoire (466,92 €) : classe de madame Brasseur, madame Garcia et de madame Le Costaouëc
- Un panneau d'affichage à poser sur la grille (256,87 ou plus grand 429,62 €)
- tableaux numériques (Mesdames Lebas, Brasseur)

XV. Cantine :

Réponse aux questions du GP : 196 enfants mangent à la cantine et toutes les demandes sont satisfaites. La cantine du mercredi, après quelques ajustements, se passe très bien.

Réponse aux questions de la FCPE : gaspillage et équilibre alimentaire traités sur l'action du projet d'école. Faciliter l'accès aux menus : les animateurs affichent maintenant un menu dans la cour, un autre est mis dans le panneau extérieur de l'école quand c'est possible et les menus sont en ligne sur le site de la mairie. Il est demandé un affichage au self.

XVII. Sécurité aux abords de l'école :

Le GP demande un rappel des règles de sécurité aux entrées et sorties de l'école.

Tous les membres du conseil d'école renouvellent leur demande avec insistance de respecter les règles par tous car il en va de la sécurité des enfants. De nombreux véhicules roulent trop vite ou se garent mal et gênent la circulation. On ne dépose pas les enfants sur le passage clouté.

L'action **Pédibus** permet de diminuer le nombre de voitures devant l'école. Cette action est très positive; La mise en œuvre de la dépose minute est efficace. Nous rappelons aux parents qu'ils ne doivent sortir de leur véhicule que 2 minutes pour garder l'efficacité de ce fonctionnement et que les enfants doivent descendre côté trottoir pour des raisons évidentes de sécurité.

Les délégués de la FCPE demandent qu'il soit trouvé une solution pour le feu de la rue des lauriers régulièrement clignotant. Mme Louchart explique qu'il s'agit d'une personne malveillante qui dérègle les feux la nuit. A chaque fois, il faut appeler la société pour réparation et l'attente est longue. Il est proposé de mettre une temporisation pour le passage clouté afin de sécuriser la traversée des enfants car il y a toujours des voitures qui tournent de la rue de Paris.

En réponse à la question de la FCPE, il est précisé que tous les bus scolaires ainsi que celui de la mairie sont équipés de ceintures.

XVIII. Questions diverses :

Aération des classes (GP) : La nouvelle loi applicable au 1^{er} janvier ne concerne pas les écoles élémentaires. Cependant il est précisé que les classes sont très bien aérées, y compris en journée. Mme Briand demande aux parents garés devant l'école de couper leur moteur afin de pouvoir laisser les fenêtres de la classe ouvertes.

Mercredis récupérés (FCPE) : Normalement il n'y a pas de journée à récupérer. Se référer aux dates de vacances distribuées. Aucun pont cette année.

Bilan financier de l'USEP (FCPE) : l'assemblée générale a eu lieu le 4 novembre 2014 à 18h. Le bilan financier y a été lu et le cahier comptable présenté. Aucun parent d'élève n'était présent malgré la distribution des convocations 2 semaines auparavant pour les parents à jour de leur cotisation 2013.

Elections des parents d'élèves : préparation en amont des bulletins afin d'éviter les soucis de cette année. Les 3 associations peuvent se voir pour un accord quand elles veulent.

Le conseil d'école est clos à 20h40.

La Directrice : C. LE COSTAOUËC

La secrétaire de séance : F.CHOGNOT